

CHAMPIONNAT DE LIGUE BATEAUX COURTS U15

Etape 5 Championnat National Jeune

Samedi et Dimanche 21-22 Mars 2026 - Soustons

La Ligue Nouvelle-Aquitaine d'Aviron coorganise avec l'AC Soustons le Championnat de Ligue U15 Bateaux courts – Etape 5 Championnat National Jeune.

Programme des courses par catégorie :

- **J12** : Course en 1x ou 2x sur 500 m (départs non tenus)
- **J13** : Course en 1x sur 1000 m (départs tenus)
- **J14** : Course en 1x ou 2x sur 1000 m (départs tenus)

Contribution des clubs :

Pour une organisation optimale de la régate, chaque club participant devra fournir des bénévoles pour les rôles suivants :

- Chronométrage
- Teneurs
- Mise en place de la sécurité (pilote canot moteur ou assistant)

Arbitres et chronométreurs volontaires déjà identifiés :

- **Président du Jury** : Katia BELLLOT
- **Arbitres** :
 - Robin LE BARREAU;
 - Jean-Michel MASCOTTO;
 - Laurence DURAND ;
 - Patrick LISSART;
 - Bruno PISSOTTE.

Inscription des bénévoles :

Les clubs doivent informer le président du jury des personnes qui pourront contribuer à l'organisation de la régate. Cela permettra de planifier les équipes et les tâches pour la journée.

Contact : ligue@avironnouvelleaquitaine.fr

Engagements :

Les engagements doivent être réalisés par les clubs sur le serveur intranet de la FFA

**La date limite des engagements est le :
Dimanche 15 Mars 2026 à 23h00**

Nous vous rappelons que les engagements sont payants à hauteur de 3€ / engagement. Les forfaits et ajouts enregistrés à la réunion en visioconférence de Jeudi 19 mars seront comptabilisés. Passé cette date, seuls les forfaits conformément au Code des régates seront acceptés mais resteront dus.

Païement par virement à la Ligue Nouvelle Aquitaine d'aviron après réception de la facture par mail.

Dates importantes :

- **Lundi 23 Février 2026** : 08h00 – Ouverture des inscriptions sur le serveur intranet de la FFA
- **Dimanche 15 Mars 2026** : 23h00 – Clôture des inscriptions
- **Mercredi 18 Mars 2026** : 16h00 – Diffusion du programme au clubs

Dispositions générales :

- **Réunion d'information :**
 - Partie 1 en visio le jeudi 19 mars 18h00

Réunion Microsoft Teams

Rejoindre : <https://teams.microsoft.com/meet/37346980616497?p=ontkpL6rR5vyUvqFw4>

Numéro de réunion : 373 469 806 164 97

Code secret : t7pz6iM3

- Partie 2 samedi 21 mars à 12h30 à la tour d'arrivée (**présence des délégués obligatoire**)
- **Début des courses** : 13h30
- **Séries** : Samedi après-midi (qualification au temps pour les finales)
- **Finales** : Dimanche matin (à partir de 09h00)
- **Programme et résultats** : Disponibles sur le site Crewtimer

Remise des médailles :

Les médailles seront remises à la clôture de la compétition.

Contact organisateur : **Sabine Da Dalt** avironsoustons40@gmail.com tel : 07 68 68 47 57

Contact Ligue : **Yann Vidalinc** yann.vidalinc@ffaviron.fr tel : 06 86 92 52 29

Ordre des courses :

N°	Catégorie	Discipline	Distance	
1	J14 Homme	2x	1000 m	
2	J14 Homme	1x	1000 m	
3	J13 Homme	1x	1000 m	
4	J12 Homme	2x	500 m	
5	J12 Homme	1x	500 m	
6	J12 Femme	1x	500 m	
7	J12 Femme	2x	500 m	
8	J13 Femme	1x	1000 m	
9	J14 Femme	1x	1000 m	
10	J14 Femme	2x	1000 m	

Forfait

En cas de forfait, celui-ci doit être déclaré par écrit par le délégué de l'association en indiquant les motifs lors de la réunion des délégués. Le forfait non déclaré à la réunion des délégués ou sans raison médicale constatée par un médecin ou les services de secours de la régate à l'issue de la réunion est sanctionné d'une amende de 50 Euros.

Remplacement

Le remplacement est déclaré par écrit au président de jury lors de la réunion des délégués ou au plus tard une heure avant la première épreuve de l'équipage. Le remplacement n'est autorisé par le président du jury que pour raison médicale constatée par un médecin.

Le service de secours

Sera présent sur site samedi 21 mars à 12h30 jusqu'à la clôture de la compétition.

Horaires entraînement

Samedi : 18h00 – 19h00

Dimanche : 07h30 – 08h30

Parc à bateau et embarquement

Pointe des Vergnes

Sanitaires

A l'entrée de l'espace pointe des Vergnes

Buvette café

Chapiteau sur place



H bergement

H bergement possible sur place en pension compl te en Mobil Home au camping municipal et au Centre Sportif de l' le Verte (de 58     70  ). Contacter Sabine Da Dalt (07 68 68 47 57) ou William B ziat (06 78 30 29 73) pour avoir les informations compl mentaires et la feuille de r servation

Micka l BOUSQUET

Pr sident de la Ligue Nouvelle Aquitaine d'Aviron

Jean-Luc LACOCHE

Pr sident AC Soustons